



## Jacqueline Burckhardt Bertossa

Steinentorstrasse 23, Case postale 258, CH-4010 Bâle  
+41 58 881 00 10  
burckhardt@burckhardtlaw.com

lic. iur., LL.M. (Cantab), TEP, Avocate, Notaire,  
Avocate Spécialiste FSA Droit des Successions, FSA Mediation

### Expertises

- Droit successoral
- Organisations à but non lucratif
- Immobilier

### Langues

- Allemand
- Anglais
- Français

### À propos de Jacqueline Burckhardt Bertossa

Le domaine d'activité de Jacqueline Burckhardt Bertossa se concentre sur les successions, les trusts internationaux ainsi que la planification patrimoniale, le droit immobilier et les œuvres de bienfaisance. En sa qualité de notaire, elle offre aussi ses services dans ce domaine.

Associée d'un cabinet international au sein duquel elle dirigeait le service en charge des clients privés, elle a pu faire preuve de son savoir-faire en ce qui concerne la planification de patrimoines internationaux et le droit des successions. Elle accompagne et conseille également les familles internationales et de manière intergénérationnelle. En cette fonction de notaire et spécialiste du droit des successions, elle bénéficie également du fait qu'elle est médiatrice.

En tant qu'ancienne présidente de la Ligue contre le cancer des deux Bâle, membre du comité directeur de Cancer de l'enfant en Suisse, vice-présidente du Conseil d'administration du Centre universitaire de médecine dentaire et membre de différents conseils de fondation et d'administration actifs au niveau national et international dans le domaine de la santé et de l'utilité publique, Jacqueline Burckhardt Bertossa accompagne ces clientes et clients désireux de créer et gérer des organisations à but non lucratif. Jacqueline Burckhardt Bertossa met à profit son expérience professionnelle, notamment en tant que membre de la Commission de surveillance du notariat à Bâle et, plus récemment, en tant que membre du groupe d'experts de l'Office fédéral de la justice pour la révision complète du droit successoral.

Elle a fait ses études aux Universités de Bâle et Genève (licence en droit 1995) ainsi que de Cambridge (LL.M. First Class Degree 2002, Queens College). Au cours de ses études, elle s'est spécialisée dans le droit des Trusts internationaux. Elle a été admise au barreau en 1998, puis, deux ans plus tard, comme notaire en 2000. En 2002, elle a obtenu un Master of Laws (LL.M.) à l'Université de Cambridge, en Angleterre, où elle s'est notamment spécialisée dans le droit international des trusts.